

Conseil d'administration du lycée Descartes – 02/02/2017

Champs sur Marne

Motion présentée par les représentants des personnels enseignants et d'éducation

L'autonomie des établissements produit d'année en année des distorsions d'un lycée à un autre. Cette mise en concurrence entre les établissements, les matières et les personnels a pour conséquence de nuire aux conditions d'enseignement.

Cette année encore, le Rectorat de Créteil ne donne pas les moyens horaires nécessaires pour des classes à effectif acceptable et pour l'application des horaires réglementaires.

Pour notre établissement, la DHG prévue par le Rectorat oblige à des arbitrages qui sont insupportables tant pour les élèves que pour leurs enseignants.

Pourquoi regrouper des élèves de L et ES dans une même classe alors que les élèves se battent depuis deux ans pour promouvoir deux classes qui respecteraient les spécificités de chaque filière et permettraient d'attirer davantage d'élèves en L ?

Comment enseigner les langues vivantes en section S à trente cinq élèves par classe et deux heures de cours par semaine en Terminale pour préparer trois types d'épreuves dont deux orales ?

Comment faire des TP de sciences à 25 élèves en seconde dans des salles équipées pour 24 élèves ?

Comment continuer l'enseignement du grec, du latin et de l'italien quand aucune dotation spécifique pour ce faire ne nous est allouée ?

Comment proposer la quatrième spécialité en Terminale STMG sans qu'elle, non plus, ne soit financée ?

Comment ne pas dédoubler les matières générales en STMG alors que ces matières mettent les élèves en difficulté ? Le cas de la philosophie est révélateur à cet égard.

Pour fonctionner convenablement, il nous manque 41,5 heures hebdomadaires, ce qui ne correspond en fait qu'à 4,5 % de la DHG !

Cette politique s'accompagne aussi d'une réduction inexorable et non raisonnée des postes d'enseignants. Elle a pour conséquence de fragiliser les équipes pédagogiques en compliquant le travail d'équipes et la réalisation de projets pédagogiques.

Pourquoi ne pas recréer les postes de philosophie et de lettres supprimés ces deux dernières années alors que la politique actuelle est de revaloriser la filière littéraire ?

Toutes ces constatations et ces interrogations nous conduisent à demander un abondement de la DHG du lycée Descartes de 41,5 heures et la recréation des postes supprimés.

Motion sur le non remplacement des professeurs absents

Les absences de longue durée sont palliées dans près de 97 % des cas, selon la ministre de l'Éducation Nationale.

La réalité du terrain dans notre lycée est toute autre.

Cinq professeurs au moins n'ont pas été remplacés pendant plusieurs semaines voire pendant plusieurs mois pour certains d'entre eux depuis le début de l'année.

Nous nous inquiétons des conséquences de cette situation qui peut pénaliser les élèves dans leurs études et tout particulièrement les élèves de terminale dont certains ont eu plusieurs professeurs absents non remplacés cette année.

Nous dénonçons l'inégalité de traitement entre les élèves qui finit par s'établir, puisque tous les élèves ne reçoivent pas le même enseignement au cours de l'année.

Nous savons par ailleurs que nombre de nos élèves essaient de compenser ces difficultés par les manuels scolaires, internet, voire des cours particuliers mais les cours ne sont pas à la portée de toutes les familles dans notre lycée.

Nous dénonçons l'évaluation locale en langues vivantes qui permet de supporter localement l'impossibilité de terminer des programmes nationaux à cause du non remplacement de deux professeurs de langues pendant plusieurs mois.

Nous demandons à ce que le système de remplacement des enseignants absents redevienne une priorité.

Nous pensons qu'il serait utile de revaloriser la profession d'enseignant pour enrayer la baisse du nombre de candidats aux concours.